



COMMUNE
DE
BOUGY-VILLARS
—
CONSEIL GENERAL

Bougy-Villars, le 22 juin 2021

Extrait

Du procès-verbal du Conseil Général de Bougy-Villars
Séance du 22 juin 2020
Présidence : Monsieur Antonio Sanchez

Le Conseil Général de Bougy-Villars

- Vu le préavis municipal n° 2/2021
- Entendu le rapport de la commission chargée de son étude
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

Décide

Article 1 D'accepter les comptes de la Bourse communale pour l'exercice 2020, lesquels présentent un excédent de revenu de CHF 200'175.43 ;

Article 2 De porter l'excédent au capital, lequel s'élève à CHF 8'392'423.09 ;

Article 3 De donner les décharges d'usage à la Municipalité, à la Commission de gestion « CoGesFin » et au Boursier communal

Ainsi délibéré en séance du 22 juin 2021

Le Président
Antonio Sanchez



La Secrétaire
Liliane Meylan